

L'ESSENTIEL 2024



LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION
ET DE SES ETABLISSEMENTS



Un chemin pour chacun.

SOMMAIRE

NOTRE ASSOCIATION ENGAGEE

Rapport moral et d'activité 2024 — Page 04

LA VIE ASSOCIATIVE

Chiffres clés 2024 — Page 08

Développement durable — Page 09

GCSMS et Association Charlotte Grawitz — Page 11

Bénévolat et Mécénat — Page 12

Nos projets innovants — Page 13

Les enjeux à venir — Page 14

LES MOMENTS FORTS

L'année en images — Page 16

Dispositif La Reynarde — Page 20

Dispositif Chalets – Parade – Chemin — Page 22

Dispositif Valbrise — Page 24

Dispositif Marsiale – Esperanza — Page 26

Dispositif Astrée — Page 28

Dispositif Le Rouet — Page 30

BILAN SOCIAL ET FINANCIER — Page 32

Bilan Social

Bilan Financier

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Depuis 1954

L'Association Médico-Sociale de Provence a pour vocation d'accompagner et d'accueillir des personnes fragiles aux parcours hors normes :
des enfants, des adolescents et des adultes,
quels que soient leurs capacités, leurs handicaps,
leurs vulnérabilités socio-relationnelles ou leur précarité familiale.

L'âme de notre Association repose
sur une mission partagée par tous :
construire ensemble

« **un chemin pour chacun** ».

Dans tous nos lieux d'accueil,

nous plaçons la personne et sa famille au centre des dispositifs que nous déployons, développant des savoir-faire et des savoir-être par l'éducation, la formation, le travail protégé, ainsi que les soins individualisés, et l'accompagnement au quotidien.

Fidèle à notre fondatrice **Charlotte Grawitz**,
nous préservons un esprit solidaire qui privilégie
toujours une vision à long terme afin d'assurer la
qualité de nos espaces de vie et la bientraitance à
l'égard de tous, aux côtés des professionnels
investis et soutenus dans leurs missions.

Animés par notre mission forte de sens,

nous initions des projets audacieux et innovants avec le
soutien des pouvoirs publics au travers d'une
approche collective et partenariale.

Soucieux d'une gestion rigoureuse de nos
ressources, nous inscrivons notre action dans une
démarche collective de Responsabilité Sociétale
de nos Organisations.

EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE HISTOIRE SUR WWW.AMSP.FR





RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2024

A l'instar de l'année précédente, vous est présenté en un seul rapport ce qui constitue habituellement le Rapport moral et le Rapport d'activité de l'exercice écoulé. Cette formule est motivée par le souhait d'une présentation plus synthétique, concentrée sur l'essentiel, donc plus allégée, pour une prise de connaissance plus aisée et une perception plus cohérente de nos missions et de nos actions.

L'année écoulée a été marquée par des défis sans précédent pour nos établissements sociaux et médico-sociaux. Elle a également été l'occasion de célébrer un jalon important : les 70 ans de l'AMSP.

Plusieurs événements ont marqué ces 70 ans au service des plus fragiles :

- Une journée associative, riche en émotions et en partages, a mis en lumière l'ensemble des dispositifs d'accompagnement que nous proposons.
- Un livre des 70 ans, avec ses témoignages poignants, illustre parfaitement l'engagement indéfectible de nos professionnels et administrateurs.
- Une plantation d'un arbre dans chaque établissement pour affirmer que nous croyons en la pérennité de notre mission et en la force de notre association.

Nous sommes fiers du chemin parcouru et reconnaissants pour l'héritage laissé par notre fondatrice, Charlotte Grawitz. Ses valeurs continuent de guider nos actions quotidiennes, même dans un contexte national et international incertain et complexe.

Les contraintes financières croissantes n'ont pas entamé notre détermination à offrir des services de qualité, adaptés aux besoins identifiés par l'ARS et le Conseil Départemental 13.

Notre association et ses professionnels sont plus mobilisés que jamais.

A ce jour, l'AMSP a développé des solutions innovantes permettant d'accueillir des jeunes avec double notification (ASE-MDPH), telles que le service Fifiturin et L'Escandaou.

De plus, nous avons mis en place des structures pour les jeunes avec des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) : l'AMSP est l'une des rares associations à disposer d'un internat de 6 places agréées TSA et de 20 places d'accueil de jour TSA.

Nos professionnels, au fil des années, ont acquis une expérience et un savoir-faire considérables. Nous croyons fermement que chaque individu mérite un parcours personnalisé vers l'épanouissement et l'inclusion.

2024, ce fut aussi:

- Mise en place d'un nouveau logo et d'un nouveau site internet.
- Développement de l'autodétermination en tant qu'enjeu prioritaire de nos démarches d'accompagnement dans tous les établissements.
- Actualisation de la démarche d'évaluation des risques professionnels pour l'ensemble des établissements.
- Préparation de l'ouverture de la résidence Charlotte Grawitz avec de nombreux stages à l'Astrée pour les futurs résidents.
- Préparation à l'Astrée du Dossier Unique Informatisé (site Pilote pour l'association).
- Construction et réalisation du plan de développement des compétences de nos travailleurs en ESAT.
- Création du service d'assistant familial.
- Visites de conformité par le CD13 des lieux de vie de la MECS.
- Plans de développement des compétences des salariés afin de répondre aux évolutions du secteur (165 000€).
- Code de déontologie revisité et partagé avec l'ensemble des cadres.

Pour 2025-2026, nous avons de nombreux projets ambitieux :

- Poursuite du déploiement des outils informatiques : DUI et Portail salarié pour une meilleure gestion des plannings.
- Ouverture de l'EANM : Prévus pour septembre 2025, ce projet d'envergure de 11 millions d'euros marquera une nouvelle étape dans notre engagement.
- Transformation de l'offre médico-sociale : Validée le 19 novembre 2025 par l'ARS, cette transformation vise à améliorer nos services.
- Renouvellements des CPOM : Pour garantir la continuité et la qualité de nos prestations.
- Travaux pour l'accueil de jour TSA de Valbrise : Amélioration des infrastructures pour mieux répondre aux besoins des bénéficiaires.
- Escandaou Enfants : Développement d'un dispositif pour les jeunes entre 6 et 12 ans avec troubles psychiques.

Nous tenons à remercier chacun d'entre vous pour votre soutien et votre confiance. Ensemble, nous continuerons à construire un avenir où chaque individu peut s'épanouir et trouver sa place dans la société.



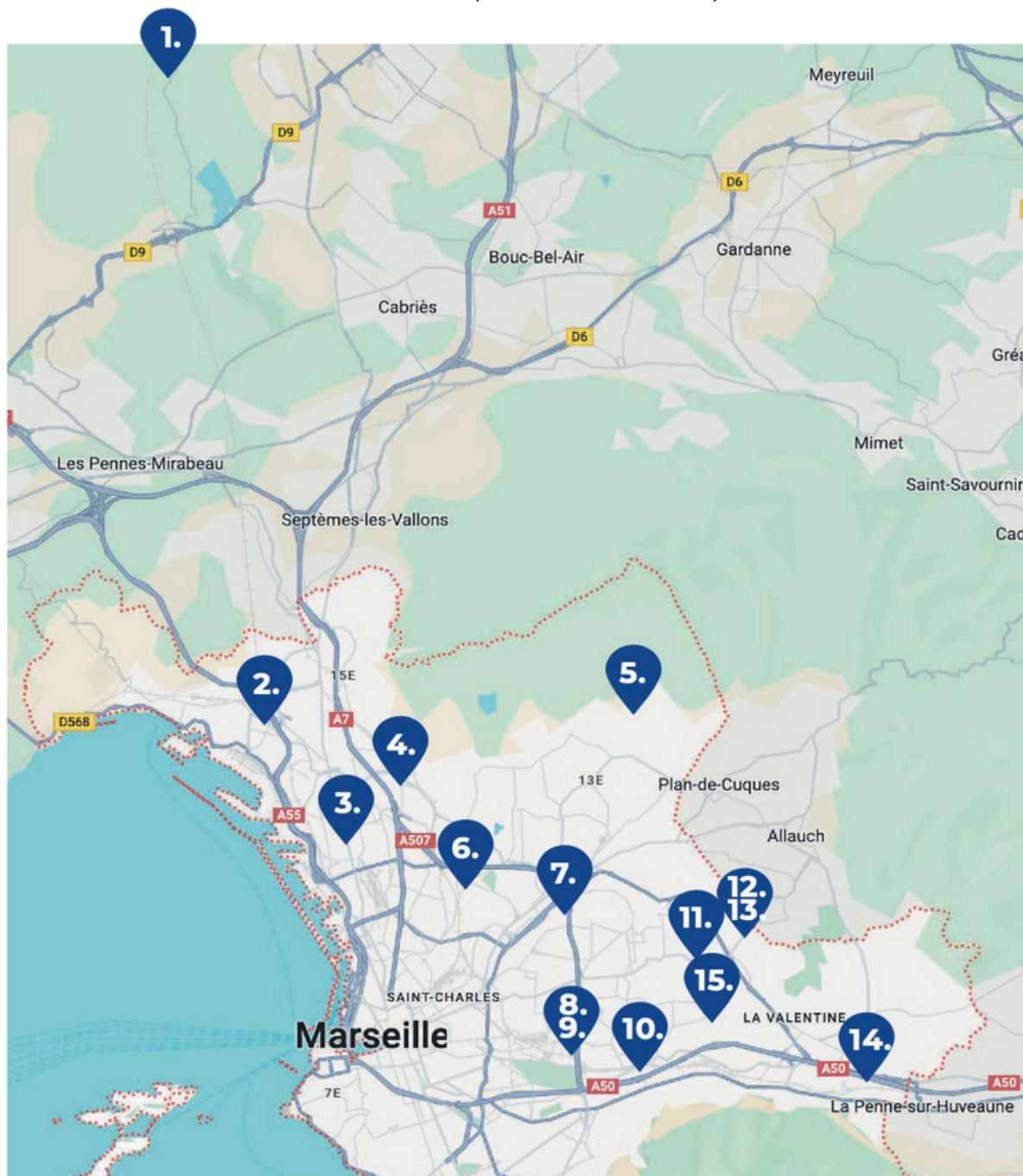
Charles Baratier
Président



Jean-Christophe Labbé
Directeur général

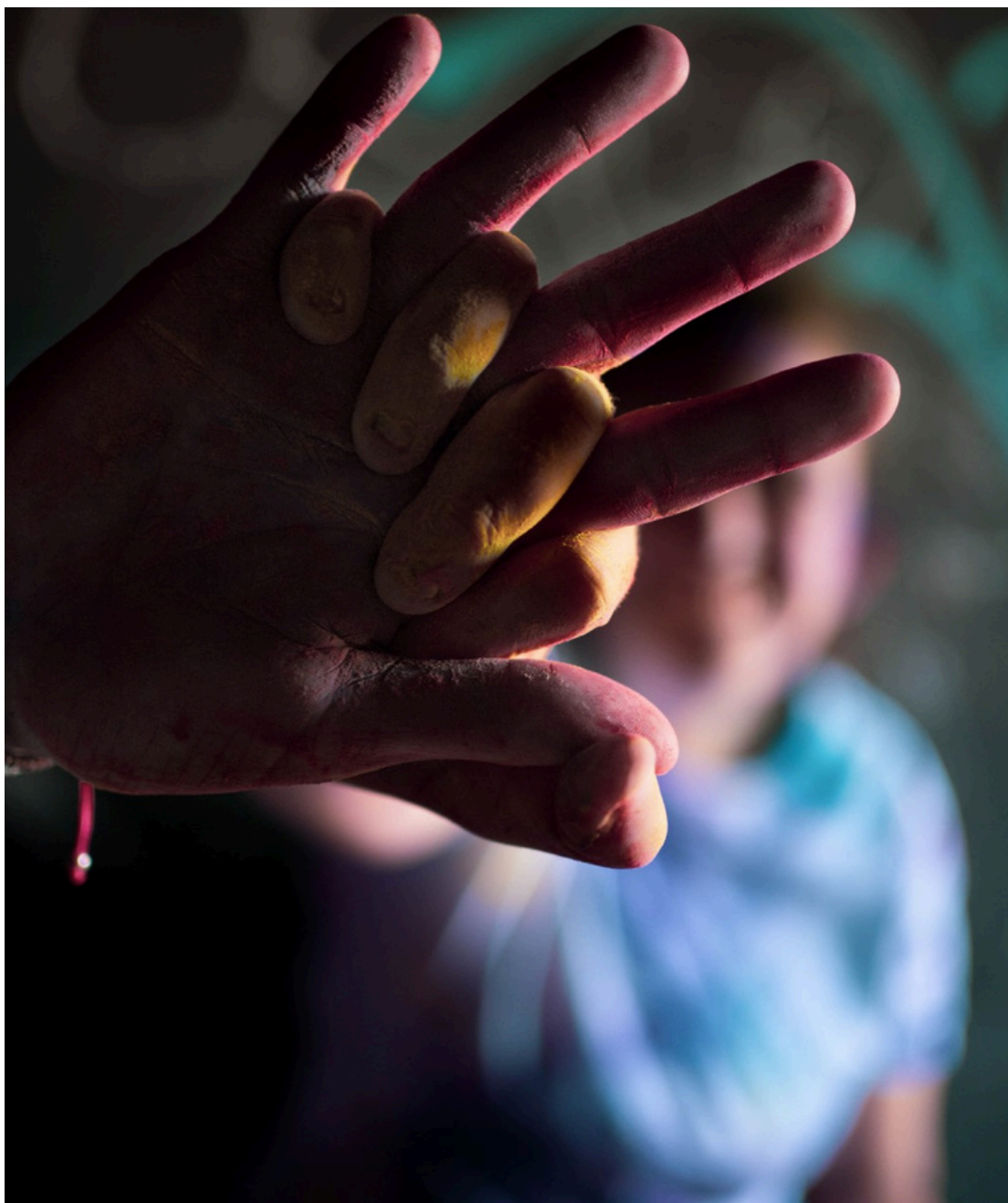
NOS LIEUX D'ACCUEIL

1. MECS LA REYNARDE (Site de la Tour d'Arbois) / **2.** EANM L'ASTRÉE (Accueil de Jour) / **3.** SESSAD LE CHEMIN / **4.** IME LES CHALETs / **5.** IME LA PARADE / **6.** EANM L'ASTRÉE / **7.** SIEGE SOCIAL / **8 - 9.** SESSAD VALBRISE et ESAT LE ROUET / **10.** IME VALBRISE / **11.** ACCUEIL DE JOUR ESPERANZA / **12 - 13.** IME LA MARSIALE et SESSAD ESPERANZA / **14.** MECS LA REYNARDE (Site de Saint Menet)



14 ÉTABLISSEMENTS RÉPARTIS EN PROVENCE

LA VIE ASSOCIATIVE



2024 EN BREF

Chiffres clés de l'année

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

749

places en établissements
et services dont

517 enfants

232 adultes



NOS TYPES D'ACCUEILS

193 places d'hébergement 365 jours par an

336 places d'accueil de jour

130 places d'accueil pour le travail adapté

90 places en service SESSAD et UEEA

NOS EQUIPES

60 %

19 %

8 %

13 %

Enseignement,
éducation et
accompagnement

Hébergement
et restauration

Soins

Administration

510 ETP

(Equivalent Temps Plein)



NOS MOYENS ECONOMIQUES



37.6

Millions de budget annuel

5.6

Millions d'investissements



DEVELOPPEMENT DURABLE

NOS ENGAGEMENTS ET NOTRE CHARTE RSO

Les enjeux actuels nous obligent à questionner notre organisation et nos pratiques en termes de développement durable. Un plan d'actions a été élaboré avec l'ensemble des équipes, qui est progressivement mis en œuvre au sein des établissements autour des 3 piliers : environnement, sociétal et social.

CHARTER RSO
DEPUIS 2022

ENVIRONNEMENT

7 engagements



1. Réduire la production de nos déchets et promouvoir leur valorisation
2. Réduire nos consommations d'énergie à travers la sobriété de nos usages et de nos équipements
3. Promouvoir la sobriété dans les achats de biens et de services de consommation courants
4. Promouvoir une alimentation saine et durable et réduire le gaspillage alimentaire
5. Promouvoir les moyens de transports propres
6. Participer à la préservation de la biodiversité et à la réduction de la pollution de l'environnement
7. Sensibiliser aux pratiques éco-responsables les professionnels et les personnes accueillies

Moins de plastique



Plus de recyclage



Transport propre



SOCIÉTAL

8 engagements



1. Développer une politique d'achats responsables
2. Prendre en compte l'intérêt des générations futures dans les choix d'investissement
3. Développer le recours au bénévolat et au mécénat
4. Optimiser la gestion de l'argent public qui nous est confié
5. Garantir la santé et la sécurité des personnes accueillies et des visiteurs
6. Développer la participation des personnes accueillies
7. Garantir la loyauté des pratiques et prévenir les risques de corruption
8. Garantir la protection des données personnelles

Bénévolat et mécénat



Santé et sécurité



Protection data



SOCIAL

7 engagements



1. Améliorer les relations au travail, la communication et le dialogue social
2. Promouvoir le sentiment d'appartenance à l'Amsp et développer l'attractivité des emplois
3. Garantir le respect des droits humains
4. Assurer le développement des compétences et des carrières
5. Garantir la santé et la sécurité des collaborateurs
6. Développer la qualité de vie au travail (QVT)
7. Promouvoir la diversité, l'équité et l'inclusion

Respect des droits



Développement



Diversité



Le plan d'action RSO est une déclinaison opérationnelle de ces engagements. Construit de manière collective et participative, il comprend 140 mesures couvrant les 3 piliers (Environnement, Sociétal, Social).

En 2024, l'ensemble des équipes a continué à travailler au déploiement du plan d'actions au sein des différentes structures.



Ci-dessous quelques exemples d'actions menées en 2024 concernant le pilier Environnement :

Transports

En 2024, nous avons franchi une nouvelle étape en promouvant des pratiques de mobilité durable. Grâce à notre partenariat avec Karos, soutenu par la Métropole Aix-Marseille-Provence, nous avons lancé une initiative pour promouvoir le covoiturage pour les trajets domicile-travail de nos salariés. 💡

➡ Quelques chiffres-clés en 8 mois :

- ✅ 101 professionnels inscrits sur la plateforme.
- ✅ 550 trajets réalisés en covoiturage.

🎉 Ces résultats traduisent une belle dynamique collective, avec un double impact :

- Réduction de notre empreinte carbone.
- Renforcement des liens entre nos équipes.



Consommations d'énergie

Installation de panneaux photovoltaïques sur les toits de la résidence Charlotte Grawitz. Réalisation des audits énergétiques complets sur 3 établissements, avec proposition d'un plan d'action pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments.

Bio-déchets

Mise en place de la collecte sélective de nos déchets alimentaires et de leur valorisation :

- soit au travers de notre partenariat avec la société "Les Alchimistes" qui vient les collecter chez nous
- soit par la mise en place d'installations de compostage sur site avec notre partenaire "Terre2Mains".



Recyclage des mégots

Grâce au partenariat entre l'AMSP et l'association RECYCLOP, les mégots de cigarette ne sont plus de simples déchets ! Les mégots déposés dans les cendriers Recyclop sont collectés par l'association, puis transportés jusqu'à la centrale Spur Environnement à Rognac, spécialisée dans le traitement des déchets industriels dangereux.

Sensibilisation des salariés

Organisation d'un Challenge Inter-Établissements sur le thème « Défilé de mode » (création de costumes à partir de matériaux de récupération), avec remise au vainqueur d'un trophée réalisé par l'atelier Eco-citoyenneté de l'Astrée.

LE GCSMS AMSP ET FORMATION & MÉTIER

Le Groupement de Coopération Sociale ou Médico-Sociale permet la mise en commun de moyens, de services ou d'équipement.

L'AMSP et FORMATION & MÉTIER ont signé une convention en décembre 2021.



Le 9 avril 2024, un séminaire a réuni les administrateurs des deux associations.

Cette journée a été l'occasion de présenter l'état des lieux du groupement de coopération et de fixer des orientations-objectifs pour les prochaines années, en précisant le contexte des politiques publiques.

L'ASSOCIATION CHARLOTTE GRAWITZ

Depuis octobre 2020, la Présidence de l'Association Charlotte Grawitz est tenue par l'AMSP. Depuis la création de la fondation Charlotte Grawitz en 1998, celle-ci a versé plus de 425 000 € pour financer des actions impliquant au minimum deux associations créées par Charlotte Grawitz.

Durant cette période, de belles actions se sont déroulées :

- les foulées de Charlotte Grawitz
- la course Algernon
- Le Raid nature
- Le Raid Kayak
- Course sportive Corsica Raid Fémina
- Mission d'étude en Suède sur le handicap
- Raid Amazones en partenariat avec la Maison des Femmes

Début 2025, c'est Formation & Métier qui reprendra le flambeau de la présidence pour 3 ans.



BÉNÉVOLAT ET MÉCENAT

L'AMSP développe le bénévolat et le mécénat depuis plusieurs années. En décembre 2023, une nouvelle étape a été franchie par la décision du Conseil d'Administration de créer un fonds de dotation, dénommé Agir et Soutenir.

Le fonds a pour objet toute action d'intérêt général contribuant à l'insertion sociale et professionnelle des personnes vulnérables accueillies au sein des structures de l'AMSP – cette dernière étant elle-même reconnue d'intérêt général. C'est ainsi que le fonds pourra directement ou indirectement accompagner le développement de projets innovants afin d'offrir aux personnes accueillies, l'accompagnement le plus adapté à leurs besoins présents ou futurs. Par extension, le fonds pourra également permettre le développement de tout projet en lien avec l'accompagnement ou la prise en charge globale des personnes accueillies.

Des mécènes ont également répondu présents pour financer des actions, des projets en faveur des personnes accueillies et de l'amélioration des conditions de travail des professionnels.

En 2024, année olympique, la fondation CMA CGM a souhaité laisser un « héritage olympique » sur Marseille.

Elle a subventionné la rénovation du city stade sur le site de St-Menet et de la maison des familles de l'Arbois. Ces deux actions ont permis de pourvoir à des dépenses qui n'auraient pas pu être portées par le département. Il faut noter que cette démarche nécessite du temps, de l'investissement et de la technicité.



Tanya SAADE ZEENNY présidente de la fondation CMA CGM, remet avec Charles BARATIER président de l'AMSP, un porte conteneur en jouet de bois de la CMA-CGM en souvenir de cette inauguration.



Vue sur le city stade équipé de Saint Menet
(avec paniers de basket et cages de foot à 5)

MERCI À NOS GÉNÉREUX DONATEURS Fondation Charlotte GRAWITZ - Fondation de France - Fondation CMA CGM - Fondation Harmonie Mutuelle - Fondation la Bonne Jeanne - Association Adere PACA - Fondation Adrienne et Pierre SOMMER - Century 21 - Rotary Aubagne - Particuliers -

NOS PROJETS INNOVANTS

L'AMSP augmente ses capacités d'accueil et poursuit sa modernisation.

Un budget de 861 668€ a été consacré à la modernisation des locaux existants et à la maintenance des bâtiments.

Le projet de l'EANM-Résidence Charlotte Grawitz se concrétise.



Après consultation des entreprises, les travaux ont débuté en novembre 2023. L'ouverture est prévue début septembre 2025.

Le budget total de cette opération, financée par le Conseil Départemental est de 11 Millions d'Euros.

Cet établissement accueillera 54 résidents en hébergement et accueil de jour – Rue des Libérateurs dans le 11ème arrondissement de Marseille, répartis de la manière suivante :

- 26 places d'hébergement pérenne au sein du bâtiment
- 4 places réservées à l'accueil temporaire ou d'urgence notamment pour des situations complexes
- 4 Places d'hébergement dans des studios satellites dans le quartier à proximité
- 20 places d'Accueil de jour



Le bâtiment hébergement



LES ENJEUX À VENIR



Pour 2025 et 2026, nous avons prévu et déjà engagé :

- L'accroissement de la politique de formation volontariste de l'Association et le développement de compétences
- Le développement du bénévolat, et la diversification des sources de financement (mécénat)
- La continuation des actions d'amélioration des Conditions de Travail et de Qualité de vie au travail (démarche RSO, responsabilité sociale des organisations) pour répondre aux enjeux de l'attractivité des métiers.
- La réflexion sur la diversification de notre offre de service par le déploiement de prestations « désinstitutionnalisées »
- Le renouvellement du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) pour les établissements sous financement ARS (agence régionale de santé)
- La maîtrise des coûts dans un contexte contraint
- L'ouverture de l'EANM - Résidence Charlotte Grawitz au 1er septembre 2025
- La finalisation des travaux du projet Escandaou enfants sur le site de la Parade
- La mise en œuvre de la transformation de l'offre médico-sociale validée par l'ARS au niveau des IME
- La prise en compte du décret tertiaire - l'adaptation des bâtiments et de nos pratiques.
- La généralisation du DUI (dossier usager informatisé), pour mutualiser et partager instantanément les dossiers d'utilisateurs dans le médico-social, à l'ensemble des établissements
- La finalisation du déploiement du logiciel planning et du portail salariés
- La poursuite et le renforcement du partenariat avec Formation et Métier (GCSMS)
- Le déploiement du Plan de Transformation des ESAT sous tous ses axes



**AGIR &
SOUTENIR
FONDS DE
DOTATION**

Un chemin pour chacun.

LES MOMENTS FORTS



L'ANNEE 2024



JANVIER

Nouveau SITE INTERNET

Dans la continuité de l'évolution de son plan de communication, l'AMSP se dote d'un nouveau site internet www.amsps.fr

**AVRIL**

Une journée en Bleu à l'UEEA

Le 2 avril dernier, l'école Olympe de Gouge et l'UEEA ont brillé de bleu pour soutenir la cause de l'autisme.

Dans un élan de solidarité et de sensibilisation, élèves et professionnels se sont rassemblés pour une journée d'activités engageantes (course relais, ateliers de judo, de hip-hop, de handball et de capoeira).



MAI

25ème prix de l'innovation sociale à l'IME La Marsiale par la Fondation La Bonne Jeanne

La Fondation La Bonne Jeanne a attribué à l'IME La Marsiale un prix de 2 000 euros pour son projet de Terrasse adaptée. Cet aménagement permettra la stimulation des sens et l'apaisement des jeunes enfants porteurs de troubles du spectre autistique.



JUIN

L'Assemblée Générale 2024 s'est déroulée à l'EPOPEE VILLAGE.

Dans un tiers-lieu d'acteurs engagés du 14ème arrondissement, une cinquantaine de participants ont suivi l'assemblée générale.

Une collation en terrasse arborée a suivi la clôture de la réunion.

...EN IMAGES!

AOÛT - SEPTEMBRE

Séjour paralympique

Nous avons eu la chance de pouvoir être sélectionnés avec le collège Olympe de Gouges pour assister aux jeux paralympiques de Paris 2024. C'est avec une immense joie que nous sommes partis le mardi 03 septembre, François, Nowad, Lisa et Marie (IME La Parade) en direction de Paris.



SEPTEMBRE

Journée associative

La journée biannuelle de rencontre inter-établissements a eu lieu dans le parc de la Maison d'Enfants La Reynarde.

Le partage a été mis à l'honneur, par l'échange d'expériences autour des stands des structures avec une grande exposition de photos ; et l'après-midi par des Olympiades sportives en équipes, organisée par les éducateurs sportifs de l'association.



OCTOBRE

Course ALGERNON

Tous les établissements de l'Association Médico-Sociale de Provence ont participé, à l'instar des années précédentes, à la 40ème édition de l'Algernon. Au total, ce sont près de 260 salariés et personnes accompagnées qui ont pris le départ des différentes épreuves pour participer au plus grand évènement sportif handi/valide de France qui a battu un record : 7200 participants.



DECEMBRE

Visite surprise au Château de La Reynarde

Neal Maupay et Geoffrey Kondogbia ont surpris les enfants de la MECS "La Reynarde" avec une visite inattendue. Organisée par Treizième Homme et l'association "Sourire et Partage", cette rencontre a permis aux enfants d'échanger avec les joueurs et de recevoir des cartes dédiées. Les joueurs ont également offert des jouets, cadeaux et tenues de l'Olympique de Marseille pour égayer les fêtes de fin d'année des enfants.



ZOOM SUR LA PLANTATION DES ARBRES

En décembre 2024 et janvier 2025, les établissements ont célébré le 70e anniversaire de l'association en plantant un arbre, symbole de croissance et de durabilité.

MECS LA REYNARDE



IME LA MARSIALE SESSAD ESPERANZA



IME LES CHALET SESSAD LE CHEMIN



IME LA PARADE



IME VALBRISE SESSAD VALBRISE



ESAT LE ROUET



EANM ASTREE



EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE SITE INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Découvrez nos métiers, les enjeux de l'association,
nos lieux d'accueils, notre gouvernance...

sur www.amsp.fr

Et suivez notre actualité sur **LinkedIn**



DISPOSITIF LA REYNARDE

La maison d'enfants la Reynarde a un agrément pour accueillir 151 enfants et jeunes.

- 87 places d'hébergement 18 mois à 18 ans et jeunes majeurs
- 28 places de placement et accompagnement à domicile
- 24 places d'accompagnement à l'autonomie pour des jeunes de 17 à 21 ans
- 7 places pour l'unité Fifi Turin (dont une place temporaire)
- 5 places pour des adolescents souffrant de troubles psychiques âgés de 12 à 18 ans

L'organisation du pôle protection de l'enfance et parentalité est basée sur de petites unités de vie d'âges cohérents, qui se rapproche le plus possible d'un fonctionnement dit « familial ». L'objectif est de répondre au plus près aux besoins des enfants ou des jeunes accueillis en fonction de leur âge et de leurs problématiques.

Les enfants et les jeunes qui sont accueillis le sont très majoritairement dans le cadre d'une mesure de protection judiciaire. Ils présentent la plupart du temps des troubles de l'attachement, des difficultés à gérer leurs émotions et pour certains un handicap ou des troubles du comportement. La prévalence des enfants en situation de handicap est très variée en fonction des services.



PROTECTION DE L'ENFANCE & PARENTALITÉ

MECS LA REYNARDE

L'année 2024 a été marquée par un travail de fond, transversal et participatif qui aura permis l'élaboration du nouveau projet d'établissement de la maison d'enfants (2024-2028). La richesse et la diversité des services sont une véritable force pour l'accompagnement des enfants et des jeunes. Rendre compte d'une telle hétérogénéité n'est pas un exercice facile. Nos administrateurs délégués ont pu participer à la démarche, et pour la première fois, les enfants et les jeunes ont également été associés à travers deux soirées thématiques organisées sur le Château et sur l'Arbois.

Suite à la sortie des effectifs d'internat des jeunes majeurs, nous avons proposé au département de transformer ces places en places d'accueil familial. Historiquement, l'établissement avait deux familles d'accueil en CDI dans son organigramme. Plusieurs autres familles d'accueil avaient été embauchées en CDD pour répondre à des accueils d'urgence. Le service ASSFAM voit officiellement le jour en 2024 et est agréé pour l'accueil de 9 enfants



Déploiement du DUI

En septembre 2024, tous les anciens outils de liaison ont été abandonnés au profit du logiciel Ogyris, Dossier Usager Informatisé que nous déployons depuis fin 2022. Toutes les équipes ont été formées à ce nouveau mode de transmission qui répond aux normes RGPD. C'est un outil sécurisé qui permet le respect de la confidentialité des échanges. Ce virage numérique est important et représente une avancée majeure.

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE

Chantier éducatif

En 2024, la maison d'enfants la Reynarde a répondu à l'appel de la fondation Adrienne et Pierre SOMMER, pour le développement d'un projet autour de la médiation animale. En parallèle, nous avons expérimenté en 2023 des chantiers éducatifs pour des jeunes déscolarisés.

Une subvention à hauteur de 2.500 euros a été accordée à la maison d'enfants pour financer de l'investissement, et notamment l'achat de matériaux pour la rénovation des anciens Cochonniers permettant de créer des espaces de stockage pour foin et d'offrir un abri plus confortable pour nos ânes « Ninette et Naïs ».



DISPOSITIF CHALETS / PARADE / CHEMIN

Le Dispositif « CHALETS – PARADE – CHEMIN » dispose de 141 places correspondant à des enfants âgés de 11 à 20 ans porteurs de Troubles du Développement Intellectuel (TDI)

- 74 places aux Chalets
- 42 places à la Parade et
- 25 places au Sessad le Chemin

L'IME Les Chalets a accueilli en moyenne 68 jeunes sur l'ensemble de l'année (hors accueil en processus de préadmission), allant de 61 jeunes en mars, à 74 en décembre. On notera une difficulté structurelle pour « remplir » l'internat, faute de demandes et d'orientations MDPH ciblées.

Pour l'IME La Parade, l'occupation demeure stable sur l'accueil de jour et l'hébergement dont l'activité se rapproche des 90% attendus.

Le nombre de jeunes sous amendements Creton se maintient sur les Chalets, mais est encore en augmentation cette année 2024 sur l'IME La Parade.

En moyenne les jeunes quittent l'IME entre 22 et 23 ans, un choix qui a été fait afin de minimiser les ruptures de parcours et éviter les ruptures sociales.

L'accent a été à nouveau mis cette année sur les immersions des jeunes tant au niveau des ESAT que des EANM à travers :

- Des partenariats avec l'EANM l'Astrée, FV St Raphaël, FV Cassiopée : Des rencontres régulières sont organisées avec ces établissements autour de projets culturels, sportifs... communs
- Des partenariats avec 3 ESAT : Carnoux, Le Rouet, Elisa 13 (en lien avec le PISP de l'IME les Chalets)
- Des stages.



HANDICAP AUTONOMIE & INSERTION

PÔLE ENFANTS ET ADOLESCENTS

IME LES CHALET IME LA PARADE SESSAD LE CHEMIN

ÉVÉNEMENTS DE L'ANNÉE



Cette année encore, aux départs notamment sur les Chalets de cadres historiques, de nouveaux collaborateurs – psychologues du développement et psychiatre – se sont ajoutés à notre fonctionnement, apportant un regard et une expertise différents, plus en phase avec le cadre des RBPP.

Ces changements n'ont pas été sans incidences pour le fonctionnement des services, soulevant des questionnements de la part des équipes sur les orientations prises par la direction et la nécessité de repenser nos fondements afin de continuer à faire institution.

Plusieurs chantiers sur cette année ont donc été initiés :

1. Une démarche d'évaluation des risques professionnels commune pour les équipes du dispositif,
2. La programmation des entretiens professionnels sur l'ensemble des sites,
3. Des évaluations externes « à blanc » sur les Chalets et la Parade, mais dont la réalisation se fera au premier semestre 2025,
4. La définition d'un projet de direction reprenant les dernières évolutions législatives concernant le déploiement des dispositifs IME/SESSAD.

Plus globalement, le dispositif Chalets/Parade/Chemin évolue désormais dans une organisation progressivement plus intégrée de ses moyens, avec la mise en place de pôles transversaux d'appui ressources afin de mieux répondre aux besoins des personnes accompagnées mais aussi de permettre le développement des partenariats et une offre de prestations tournée vers le territoire.

Des événements phares autour du sport...

- Participation des jeunes du dispositif au RAID KAYAK ENTR'AIDE en juin 2024, sur la rivière le Gardon.
- Mobilisation pour Les Jeux Olympiques et Paralympiques – participation à certaines manifestations se déroulant à Marseille grâce aux invitations du Comité Départemental 13 des Sports Adaptés.
- Séjour à Paris de jeunes de la Parade, pour assister aux épreuves d'athlétisme des jeux Paralympiques, en partenariat avec le collège Olympe de Gouges de Plan de Cuques.
- La participation de l'ensemble des équipes et des jeunes du dispositif à la 40ème édition de la course de l'Algernon en octobre 2024.
- Le partenariat engagé par les Chalets et la Parade avec l'association sportive l'AVI SOURIRE dont le dispositif SPORTS HANDI NAUTIQUES CORBIERE consiste en la proposition de multi activités nautiques et de plein air aux personnes en situation de handicap.

DISPOSITIF VALBRISE

Le dispositif Valbrise est organisé de la manière suivante :

IME = 62 places dont :

- Hébergement de semaine : 8 places déficience intellectuelle (DI)
- Accueil de Jour : 46 places DI
- Accueil de jour : 20 places Troubles du Spectre Autistique (TSA)

7 places IMECS dont :

- Unité expérimentale d'hébergement IMECS : 6 places DI hébergement complet
- Unité expérimentale d'hébergement IMECS : 1 place DI hébergement en accueil temporaire

SESSAD Valbrise = 35 places dont

- 25 places déficience intellectuelle TFC (Troubles des Fonctions Cognitives)
- 10 places TSA

La tendance amorcée les années précédentes vers un accueil de plus en plus marqué en direction des jeunes présentant des troubles autistiques continue de s'affirmer. Cette orientation s'est intensifiée avec l'extension de 12 places sur le Pôle Bleu en Novembre 2024.

Sur les différents services, la moyenne d'âge d'entrée dans le Dispositif commence à baisser avec une émergence d'accueil d'enfants âgés de 11 à 12 ans.

En ce qui concerne les admissions des adolescents, nous constatons également une accentuation du nombre de jeunes présentant à la fois une déficience intellectuelle et des troubles du comportement résultant de troubles psychiques peu ou prou prononcés.

D'une façon générale, le nombre d'enfants et d'adolescents accueillis sur l'IME et le SESSAD présentant des problématiques sociales et bénéficiant d'un suivi ASE reste également en constante évolution.

En résumé... l'analyse des besoins des jeunes accueillis dans le cadre du Dispositif Valbrise fait apparaître une évolution dans la complexité des modalités d'accompagnement à leur proposer. La singularité des différents profils mixant différentes vulnérabilités, vient régulièrement questionner les pratiques ainsi que leur nécessaire et constant réajustement....



HANDICAP AUTONOMIE & INSERTION

PÔLE ENFANTS ET ADOLESCENTS

IME VALBRISE
SESSAD VALBRISE

Renforcement de la transversalité et du fonctionnement en Dispositif

En 2024, les modalités d'accueil ont été affinées afin de favoriser l'inclusion et l'immersion de jeunes issus d'autres services au sein de la SIPFP. Dans une approche construite « autour et pour le jeune », cette dynamique permet de répondre de manière adaptée à leurs besoins tout en leur offrant l'opportunité de découvrir d'autres formes d'accompagnement, facilitant ainsi leur transition vers la vie adulte. Dans ce cadre, 17 demandes d'accompagnement en transversalité ont été honorées, permettant aux jeunes concernés d'expérimenter des activités et des ateliers spécifiques à la SIPFP (Section d'initiation et de première formation professionnelle). Ces prises en charge, principalement axées autour des ateliers techniques, sont désormais encadrées par les fiches de transversalité, qui garantissent un accueil structuré et qui donnent lieu, en fin de période de prise en charge, à un bilan transmis au service d'appartenance du jeune.

Par ailleurs, la mutualisation des ressources reste un axe fort de ce fonctionnement : deux demi-journées hebdomadaires restent consacrées à l'accueil de jeunes du Pôle Autisme, leur permettant de bénéficier des compétences de notre éducateur sportif ainsi que de séances en cuisine avec l'éducatrice technique spécialisée du Service.

Enfin, des activités sportives (Algernon, groupe sportif du lundi...) et des sorties ludiques (Wake-park, Festival de Jazz des Cinq Continents...), interservices ont rythmé l'année, favorisant la cohésion et les échanges tant entre les jeunes qu'entre les professionnels. Fortes de leur succès, ces initiatives devraient se pérenniser dans le temps.

ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE

Les activités de l'internat sont principalement tournées vers la gestion de la vie collective et s'orientent vers :

- La prise d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne,
- La gestion de l'hygiène, santé et alimentation,
- Le bien-être et prendre soin de soi
- La gestion du temps libre et des écrans,
- La gestion des émotions, la relation à l'autre et aux règles de vie dans un contexte collectif.

Pour ce faire, des ateliers, en petit groupe ou en individuel, sont proposés en fin d'après-midi sur ces thématiques.

Des espaces de participation et d'expression des jeunes

Les jeunes sont impliqués dans la vie de l'internat, tant dans la conception des menus, dans le choix des activités, et prennent part aux tâches collectives.

Ces temps ont permis, à l'initiative des jeunes et des professionnels, d'organiser un séjour de deux jours, une nuit pour découvrir la région, en juillet 2024. C'est la première expérience de transfert de l'internat. Elle a été vécue très positivement par tous et a engagé une dynamique relationnelle positive au sein des jeunes.



DISPOSITIF MARSIALE / ESPERANZA

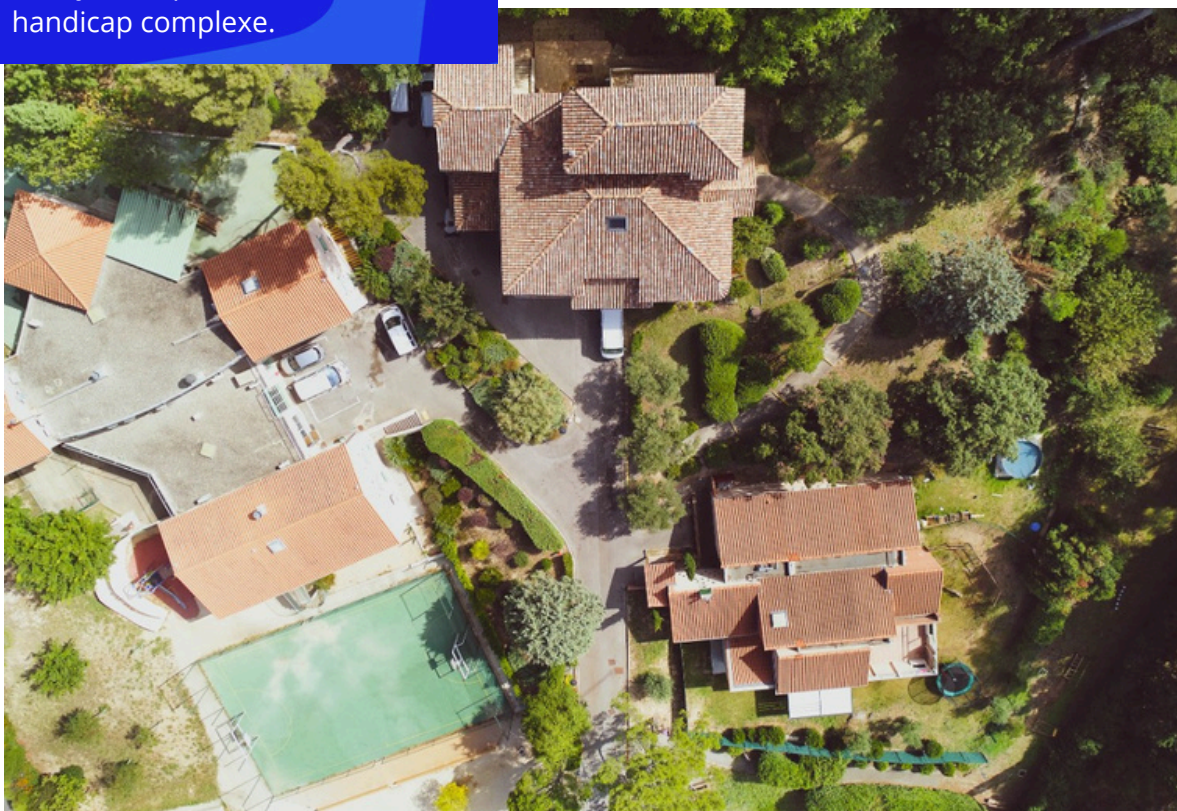
Le dispositif « MARSIALE-ESPERANZA » est un ensemble d'établissements et de services de l'AMSP constitué par :

- Des pôles d'accueil de jour adaptés au parcours de l'enfant, à temps partiel ou à temps complet. Chaque pôle est construit autour d'axes de travail prioritaires avec l'apport d'une Unité d'Enseignement.
- Un SESSAD, une Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme.
- Un internat de semaine 210 jours.
- Un internat ouvert 365 jours pour répondre aux besoins des jeunes en situation complexe.
- Un service proposant un accompagnement spécifique à trois jeunes porteurs d'un handicap complexe.

Le Dispositif « MARSIALE-ESPERANZA » dispose de 87 places correspondant à des enfants âgés de 6 à 20 ans porteurs de Troubles Neurodéveloppementaux (TND) dont les Troubles du Spectre Autistique (TSA) intégrant un fonctionnement en file active.

Les bases du projet d'établissement du dispositif IME-SESSAD-UEEA-ESPACE RESSOURCEMENT sont :

- Le cadre d'intervention du dispositif utilise des éléments de contextualisation au profit de l'accompagnement des personnes.
- Le processus de personnalisation de l'accompagnement.
- L'offre de services proposée et l'organisation du dispositif pour réaliser les prestations.
- Les orientations pour continuer son parcours de vie.



HANDICAP AUTONOMIE & INSERTION

PÔLE ENFANTS ET ADOLESCENTS

IME LA MARSIALE
SESSAD ESPERANZA

La pérennité du PARCOURS SANTÉ

Notre engagement pour favoriser l'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de handicap que nous accompagnons a abouti à :

- L'accès à des soins paramédicaux en kinésithérapie et en orthophonie sur site, pour plusieurs dizaines de bénéficiaires ayant des besoins définis comme prioritaires par le corps médical (100% des besoins identifiés sont satisfaits) ;
- Une amélioration qualitative et significative de la sécurisation des soins médicaux, avec notamment 39% de points de sécurité du circuit du médicament respectés en avril 2023 et 87% respectés en 2024 ;
- Une sollicitation accrue du secteur sanitaire en matière de santé somatique et de santé mentale avec une motivation commune fondée sur l'intelligence collective et des modalités de coopération agiles ;
- La concrétisation de partenariats avec des associations sportives, sous différentes modalités en fonction des besoins d'aménagements des séances (sur site et en extérieur), quel que soit le niveau de sévérité du handicap et des troubles du comportement (pour la première fois en 2024, tous les pôles et services d'accompagnement du Dispositif en bénéficient) ;
- La mise en place d'espaces d'éducation à la santé et de sensibilisation-information, tant auprès des bénéficiaires et familles, que des professionnels du Dispositif, dans le cadre de conventions de partenariat avec des acteurs de santé du territoire, à l'échelle du Dispositif ;
- Notre participation à différents espaces d'élaboration pour améliorer l'accès à la prévention et aux soins dans le handicap dans le cadre des instances du système de santé et des collectivités territoriales.

ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE

Focus sur le lancement du bulletin "Marsiale info familles"

Cet outil a pour but de communiquer avec toutes les familles et de leur apporter le maximum d'informations utiles. Ces informations sont d'ordre général, social et en lien avec le Parcours Santé de l'enfant. Son objet principal : donner la bonne information, aider à comprendre les informations de notre secteur.



DISPOSITIF ASTREE

Le Foyer de vie l'Astrée a un agrément pour accueillir 102 résidents.

- 40 Places d'hébergement pérenne sur le site Corot
- 2 places d'hébergement temporaire
- 60 places d'accueil de jour en file active, dont 2 réservées à des personnes ayant eu un traumatisme crânien, sur le site Corot et sur le site Saint André.

Au Foyer de vie l'Astrée, l'année 2024 a été une année préparatoire aux changements qui interviendront fin 2025. En effet, l'ouverture programmée de la résidence Charlotte Grawitz en Septembre 2025 a nécessité d'accueillir de nombreux stagiaires tout au long de l'année afin d'évaluer leurs aptitudes à une vie en EANM.

Les équipes de l'Astrée et les résidents ont dû s'adapter à toutes ces nouvelles personnes qui sont venues passer quelques journées pour valider ou pas leur orientation.

Beaucoup de mouvements, mais surtout beaucoup de belles rencontres...ont émaillé cette année de transition.

Nous avons eu à cœur de poursuivre nos actions d'ouverture sur l'extérieur tout en nous adaptant à l'évolution des besoins de notre public.



HANDICAP AUTONOMIE & INSERTION

PÔLE ADULTES

EANM ASTREE

ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE

L'EANM Astrée accompagne plus de 102 personnes. Il participe activement à la mise en œuvre de la démarche déployée sur le territoire « Réponse Accompagnée Pour Tous » pour tous les ESMS – Etablissements Sociaux et Médico Sociaux.

En 2024, des actions visant la participation à la vie sociale des personnes accueillies et des actions inclusives ont été développées pour permettre aux personnes accompagnées d'expérimenter de nouveaux possibles, de s'essayer à des situations nouvelles et de découvrir et développer de nouvelles capacités et compétences.

- Dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024, l'Astrée a participé à un projet porté par la troupe des arts de la rue Générrik Vapeur. Les personnes accueillies ont fabriqué des drapeaux personnalisés représentant les 101 quartiers de Marseille et ont participé à une parade lors du relais de la flamme Olympique le 8 mai au parc de Font-Obscure.
- Du 24 novembre au 3 décembre 2024, un groupe de 17 personnes, incluant des résidents en situation de handicap et des lycéens, a participé à un projet solidaire à Taliouine, au Maroc. Ils ont contribué à la rénovation des locaux d'une coopérative de femmes veuves et divorcées.
- L'Astrée a accueilli des représentations théâtrales "hors les murs", permettant aux acteurs d'interagir directement avec le public dans un cadre intime. Cette expérience a inclus un repas partagé avec les acteurs.

Focus sur les Musiciens en Résidence à l'Astrée



- En juin 2024, huit musiciens de l'Orchestre des Jeunes de la Méditerranée ont collaboré avec les résidents pour coconstruire un spectacle musical. Le spectacle a été présenté à Aix-en-Provence et à l'Astrée, célébrant les 40 ans de l'Orchestre.
- Cette initiative a créé une alchimie entre les musiciens et les résidents, offrant une expérience artistique et sociale enrichissante.

DISPOSITIF LE ROUET

La population de l'ESAT est composée de 130 personnes en situation de handicap orientées par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Elles doivent être âgées de plus de 20 ans (ou à titre dérogatoire de plus de 16 ans) et leur capacité de travail doit être inférieure à un tiers de la capacité de travail d'une personne valide.

Elles ne peuvent momentanément ou durablement, à temps plein ou à temps partiel, ni travailler dans une entreprise ordinaire ni dans une entreprise de travail adaptée.

Si le handicap premier décelé demeure le handicap mental (57% des personnes), le handicap psychique (environ 30%) constitue un handicap dominant, les autres handicaps présents étant moteurs (3%) et sensoriels (7.5%). Il faut aussi noter que certaines personnes ont des handicaps multiples (mental et psychique, mental et moteurs, etc.).

L'ESAT se caractérise par une forte population de personnes très jeunes pour une partie et proches de la retraite pour l'autre partie. Les personnes de plus de 50 ans représentent un peu plus d'1/3 de la population de l'ESAT alors que beaucoup de départ en retraite ont eu lieu ces dernières années et déjà remplacées par des jeunes adultes qui représentent presque 2/5 de la population.



HANDICAP AUTONOMIE & INSERTION

PÔLE ADULTES

ESAT LE ROUET

LE PLAN DE TRANSFORMATION DES ESAT

Les ESAT en France sont engagés dans une transformation profonde, impulsée par le plan de transformation des ESAT lancé par les pouvoirs publics. Ce plan vise à renforcer l'autonomie des personnes en situation de handicap, à fluidifier les parcours professionnels entre milieu protégé et milieu ordinaire, et à favoriser l'inclusion. Il s'appuie notamment sur le développement des compétences, la diversification des activités et une personnalisation accrue de l'accompagnement, dans une logique de choix et de parcours pour chaque travailleur.

Dans ce contexte, nous avons retravaillé nos processus métiers et mis en œuvre différentes évolutions.

Les principaux changements résident opérationnellement dans :

- L'accompagnement vers des parcours professionnels intra et inter-établissements plus nombreux, grâce à un horizon des possibles élargi. La recherche de partenariats d'accompagnement extérieurs est un des axes travaillés
- L'organisation des montées en compétences via les apprentissages professionnels et/ou la formation
- L'identification des métiers que nous travaillons dans chacun des ateliers de l'ESAT
- L'accompagnement individuel de chacun des projets, notamment dans l'insertion en milieu ordinaire
- Le travail sur les postures professionnelles dans le cadre des évolutions majeures attendues (une formation de 3 jours a été organisée pour les salariés sur ce thème).

ÉVÉNEMENTS CLÉS DE L'ANNÉE

L'Audit ISO 9001 V2015 a eu lieu le 3 septembre 2024 et a duré 2 jours. cet audit a permis de démontrer la qualité de nos accompagnements et de nos productions, fruit de l'amélioration continue de nos pratiques.

L'audit ne signale pas de non-conformité majeure nécessitant une action corrective immédiate. Cependant, des recommandations ont été formulées pour optimiser certains processus et poursuivre l'amélioration continue.

Conclusion :

L'audit est positif, et le système de management est jugé robuste et performant. L'organisation peut poursuivre ses activités avec une dynamique d'amélioration continue. La certification est renouvelée sans réserve.



BILAN SOCIAL & FINANCIER

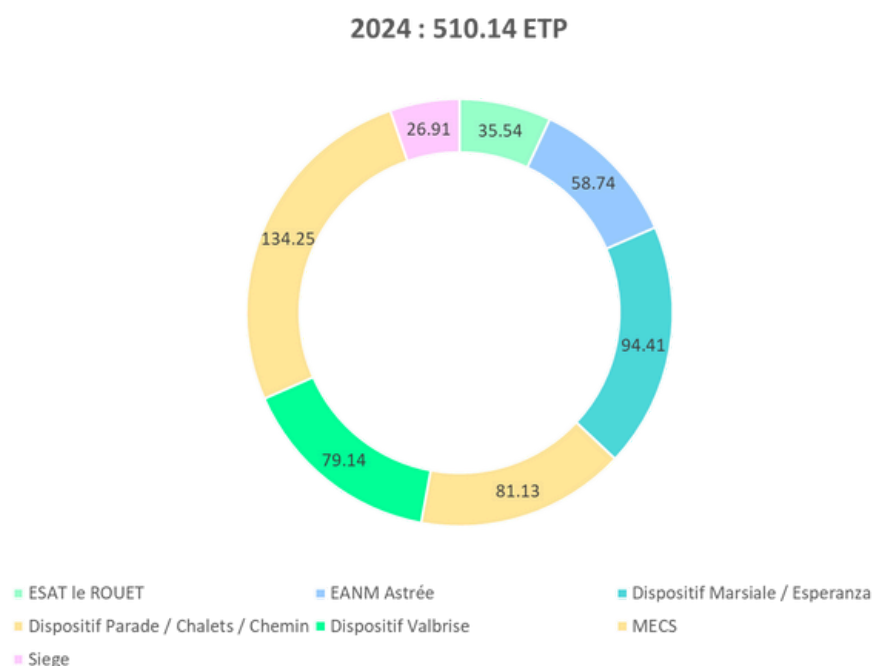


BILAN SOCIAL

Nous constatons une **diminution de 0.15% des effectifs ETP** en 2024 par rapport à 2023, expliquée notamment par la vacance de certains emplois (notamment dans la famille médicale - psychiatres et médecins généralistes).

L'ETP reste constant entre 2023 et 2024, ce qui démontre un climat social sain. **Le taux de turn over** de l'AMSP est de **8.35%** (la moyenne nationale étant de 16%).

Faute de candidat sur des postes de psychiatres vacants suite à des départs en retraite, il a été décidé de mettre en place un service de télémedecine à compter de 2025. Ce service ne comblera pas notre manque de médecin spécialiste, mais pourra apporter un appui considérable pour nos équipes de professionnels sur le terrain.

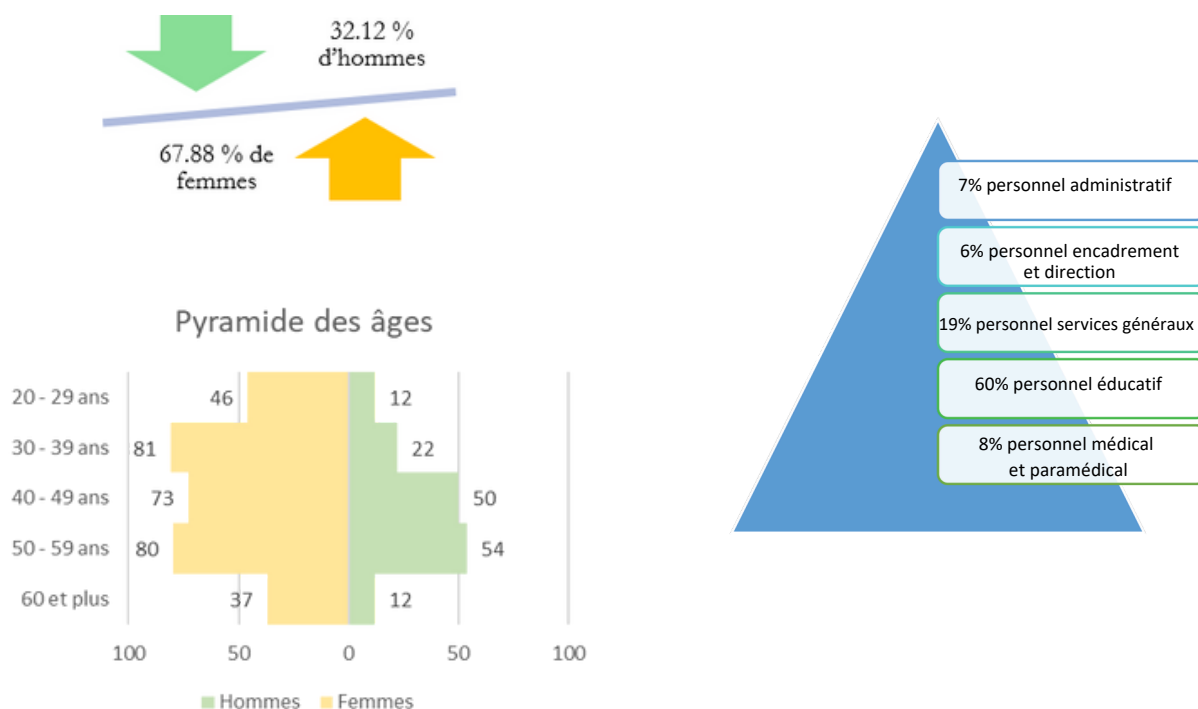


A l'instar de 2024, le recours à l'intérim persiste dans certains métiers, encore en tension dans le secteur du Médico-Social (notamment les travailleurs sociaux), afin de garantir la continuité de nos services aux personnes accueillies. Ainsi, malgré le manque de professionnel nous avons assuré la continuité de l'ensemble des services de l'Association.

Le taux d'absentéisme en 2024 est de 24%, il a diminué d'1%, mais reste encore relativement élevé par rapport à la moyenne nationale (5.8%), mais est cohérent avec la moyenne du secteur médico-social (19%).

Nous constatons une diminution du nombre de jours d'arrêt maladie (- 9.75%) mais une augmentation du nombre de jours d'accident du travail (+5.30%). Une augmentation qui s'explique notamment par un changement du public accueilli, présentant des troubles de plus en plus complexes.

RESSOURCES HUMAINES



Soucieuse de son attractivité, l'AMSP a mis en place un certains nombres d'avantages extra conventionnels afin :

- d'assurer à nos collaborateurs un équilibre entre leur vie professionnelle et personnelle (heures autorisées d'absence pour raison familiales, médicales; droit au congés trimestriels pour tous...),
- de soulager les pertes financières du à l'état de santé, au besoin de formation ou à la pénibilité.

Notre attractivité passe également par la fidélisation de nos collaborateurs, raison pour laquelle l'AMSP favorise la promotion interne et le développement des compétences des professionnels.

En 2024, **8 salariés ont bénéficié d'une promotion** professionnelle et **336 salariés ont bénéficié d'une formation professionnelle** (hors analyse des pratiques).

L'AMSP persiste dans la promotion de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, l'accord relatif à cette égalité a été revu en 2024. L'AMSP s'engage à ce qu'aucune discrimination ne soit faite en raison du sexe d'une personne, et le principe d'égalité de traitement est appliqué dans toutes les étapes de vie professionnelle du collaborateur.



BILAN FINANCIER

FAITS MARQUANTS

Quelques faits marquants concernant les comptes 2024 :

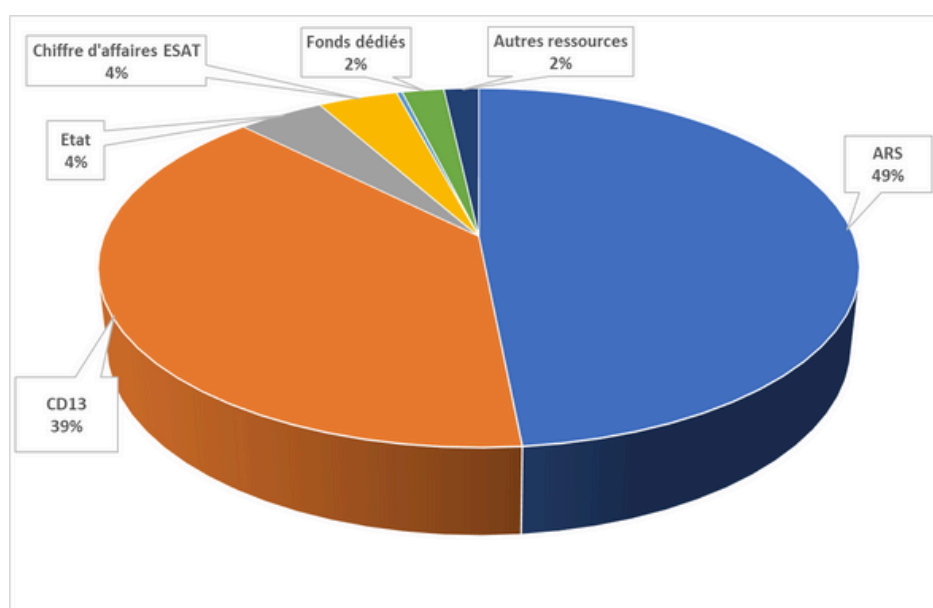
- **EANM Charlotte Grawitz** : poursuite des travaux engagés en 2023, pour un montant de 4.3M. Ouverture 09/2025
- **MECS La Reynarde**: création de 9 places supplémentaires en famille d'accueil , et transfert de 9 places de jeunes majeurs du budget Internat au budget Horizon sur Toit
- **Projet Escandaou enfants** : poursuite des travaux sur le site de la Parade malgré le désaccord ARS/CD sur le financement de ces travaux. Ouverture prévue en 2026
- **Transformation de l'offre des établissements ARS** – validée fin 2024 par l'ARS, avec mise en œuvre progressive à compter de 2025
- **Reprise par l'ARS de la part de la dotation de l'Escat** initialement prévue pour l'ouverture de places d'internat TSA sur Valbrise, soit une reprise de **463 k€**
- **Mesures salariales** : extension du Ségur de la santé à tous les salariés. Impact total estimé à **+615 k€**. Mesure financée par l'ARS mais pas par le CD13. Impact de cette charge non financée = **189 k€**
- **Mise en œuvre d'une démarche de développement du bénévolat et du mécénat**, avec la mobilisation de 0.5 ETP sur le budget du siège.
- **Logiciel DUI** : Dépenses engagées pour le paramétrage et les formations = 53 k€ (part AMSP), entièrement financés par la subvention de la CNSA - Déploiement suspendu sur les IME/Sessad suite à la demande d'expertise du CSE
- **Décret tertiaire** : audits énergétiques IME Valbrise/ESAT le Rouet/EANM Astrée = 36 k€
- **Taxe d'habitation** : nouvelle charge constatée en 2024, impact 28 k€
- Démolition du gymnase de l'IME Les Chalets = 45 k€

COMPTE DE RESULTAT 2024

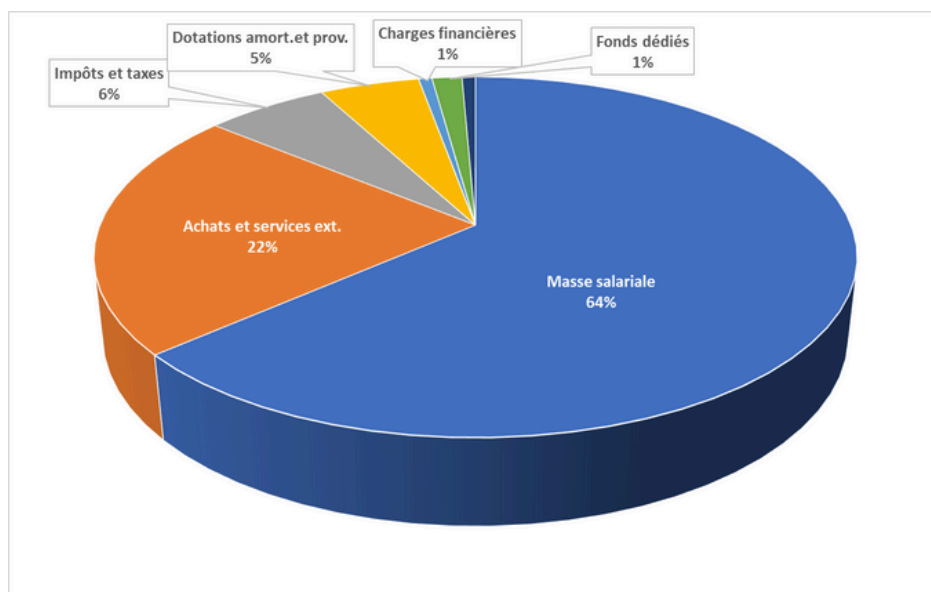
Compte de résultat 2024 (en k€)			
	2024	2023	Variation
Produits d'exploitation	37 404	36 686	718
Charges d'exploitation	37 507	35 904	1 603
Résultat d'exploitation	-103	782	-884
Résultat financier	-99	-138	39
Résultat exceptionnel	-6	-25	19
Impôt sur les sociétés	39	22	17
Résultat de l'exercice	-247	597	-843

Les comptes 2024 sont directement impactés par la reprise par l'ARS d'une partie de la dotation de l'Escat (463 k€), ainsi que par le non financement par le CD13 des revalorisations salariales pour les exclus du Ségur (189 k€).

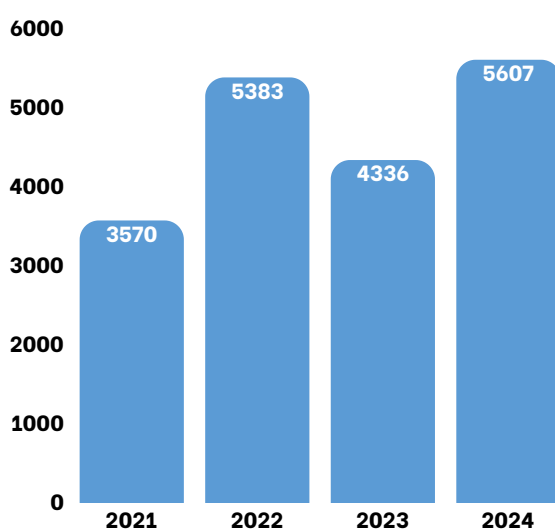
ORIGINE DE NOS RESSOURCES



UTILISATION DE NOS RESSOURCES



INVESTISSEMENTS



INVESTISSEMENTS EN K€

2022: 5.4M dont 3.4M pour le rachat du bâtiment de l'ESAT

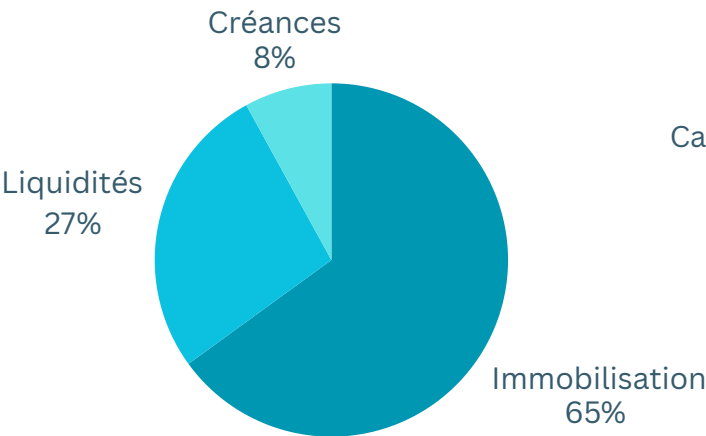
2023: 4.3M dont 3.2M de travaux de construction pour l'EANM Charlotte Grawitz

2024: 5.6M dont 4.3M de travaux de construction pour l'EANM Charlotte Grawitz

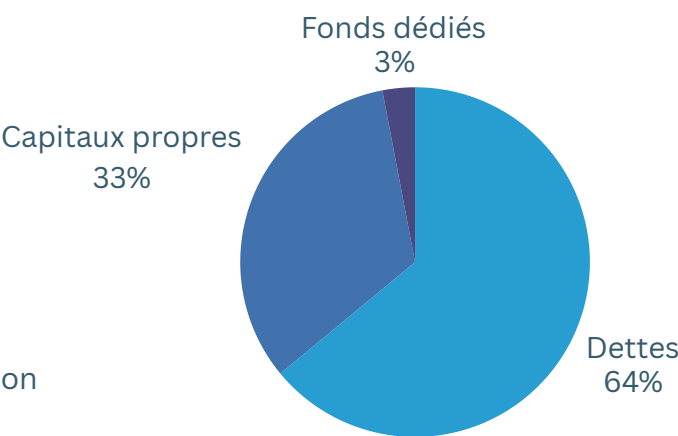
BILAN 2024

Bilan 2024 (en k€)	
ACTIF	
Immos nettes	24 379
Stock et acomptes	123
Créances	3 004
Liquidités	10 345
TOTAL ACTIF	37 850
PASSIF	
Capitaux propres	12 388
Fonds dédiés	1 125
Provisions	186
Dettes	24 152
TOTAL PASSIF	37 850

BILAN ACTIF



BILAN PASSIF



ORGANIGRAMME & NOS VALEURS



Siège AMSP

DIRECTION

Directeur Général - Jean Christophe Labbé
Directrice administrative et financière - Annick Masurel
Directeur juridique et des ressources humaines - Alan Charroux
Directrice des ressources humaines adjointe - Oriane Laout
Directeur des systèmes d'information - Vincent Picon
Chargée de mission mécénat et bénévolat - Clara Ajlani - à partir du 26.08.2024 Marion Levy

BUREAU

Président - Charles Baratier
Vice-Président - Michel Copet
Vice-Président et Trésorier - Olivier Fabre
Secrétaire - Christian Gimig
Conseiller - Jacques Baratier
Conseiller - Françoise Bressin
Conseiller - Laurent Willemse

PROTECTION DE L'ENFANCE ET PARENTALITÉ

Pôle Enfants

Pôle Jeunes Majeurs

DISPOSITIF LA REYNARDE

Directeur de dispositif
Michael Roman

Directeurs adjoints
Anthony Dubosque
Claude Rodrigues

Cheffes de service
Marie Garnabédian
Chantal Lopez

Cadres de coordination
Marion Levy (Clara Ajlani jusqu'au 25.08.2024)
Mileva Krstic

Cadre de gestion
Sandrine Cornué

HANDICAP, AUTONOMIE ET INSERTION

Pôle Enfants et Adolescents

Pôle Adultes

DISPOSITIF VALBRISSE

Directeur de dispositif
Ghislain Maris

Cheffe de service
Christine Commier

Cheffe de service
Cathy Herrera

Chef de service
Adrien Godel

Cheffe de service
Laurence Husson

Cadre de gestion
Corrine Leydier

DISPOSITIF CHALET - PARADE - CHEMIN

Directeur de dispositif
Régis Guitton

Directrice adjointe
Yolande Guiseppi
Storari

Cheffe de service
Christine Rasetto - à partir du 16.09.2024
Véronique Brenner

Cheffe de service
Catherine Cuenca

Cheffe de service
Sophie Chambourlier

Cadres de gestion
Muriel Sliwak
Magali Schmitt

DISPOSITIF MARSIALE - ESPERANZA

Directeur de dispositif
Bernard Minvielle

Cheffe de service
Véronique Pelon

Chef de service
Nicolas Bodin

Chef de service
Eric Allegrini

Responsable
Logistique et
Services généraux
Mehdi Jebdi

DISPOSITIF L'ASTREE

Directrice de dispositif
Aline Grauvogel

Directeur adjoint
Eric Baumeier

Cheffe de service
Caroline Le Hemonet

Cheffe de service
Florence Ruvio

Cadre de gestion
Martine Maurin

DISPOSITIF LE ROUET

Directeur de dispositif
Damien Geoffroy

Directeur adjoint
Yohan Auguin

Cheffe de service
Julie Dupont - Vignot

Cheffe d'ateliers
Rachel Ruozzi

Cadre de gestion
Caroline Escudero





**AGIR &
SOUTENIR
FONDS DE
DOTATION**

Un chemin pour chacun.